



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18141451

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

12 -09- 2018

Grefe
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : 0459.671.320

Dénomination

(en entier) : ATELIER D'ARCHITECTURE VAN OOST

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIÉTÉ CIVILE SOUS FORME DE SOCIÉTÉ PRIVÉE À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Adresse complète du siège : AVENUE DU HAUREAU 1 - 7700 MOUSCRON

Objet de l'acte : Renouvellement mandats gérants

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2018

.....

3. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, donne décharge aux gérants pour l'exercice écoulé.

4. L'assemblée décide de renouveler les mandats de gérants de Messieurs Damien Van Oost et Louis Van Oost. Ceux-ci sont valables jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et procès-verbal dressé.

Van Oost Damien
Associé

Van Oost Louis
Associé

Van Oost Luc
Associé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).